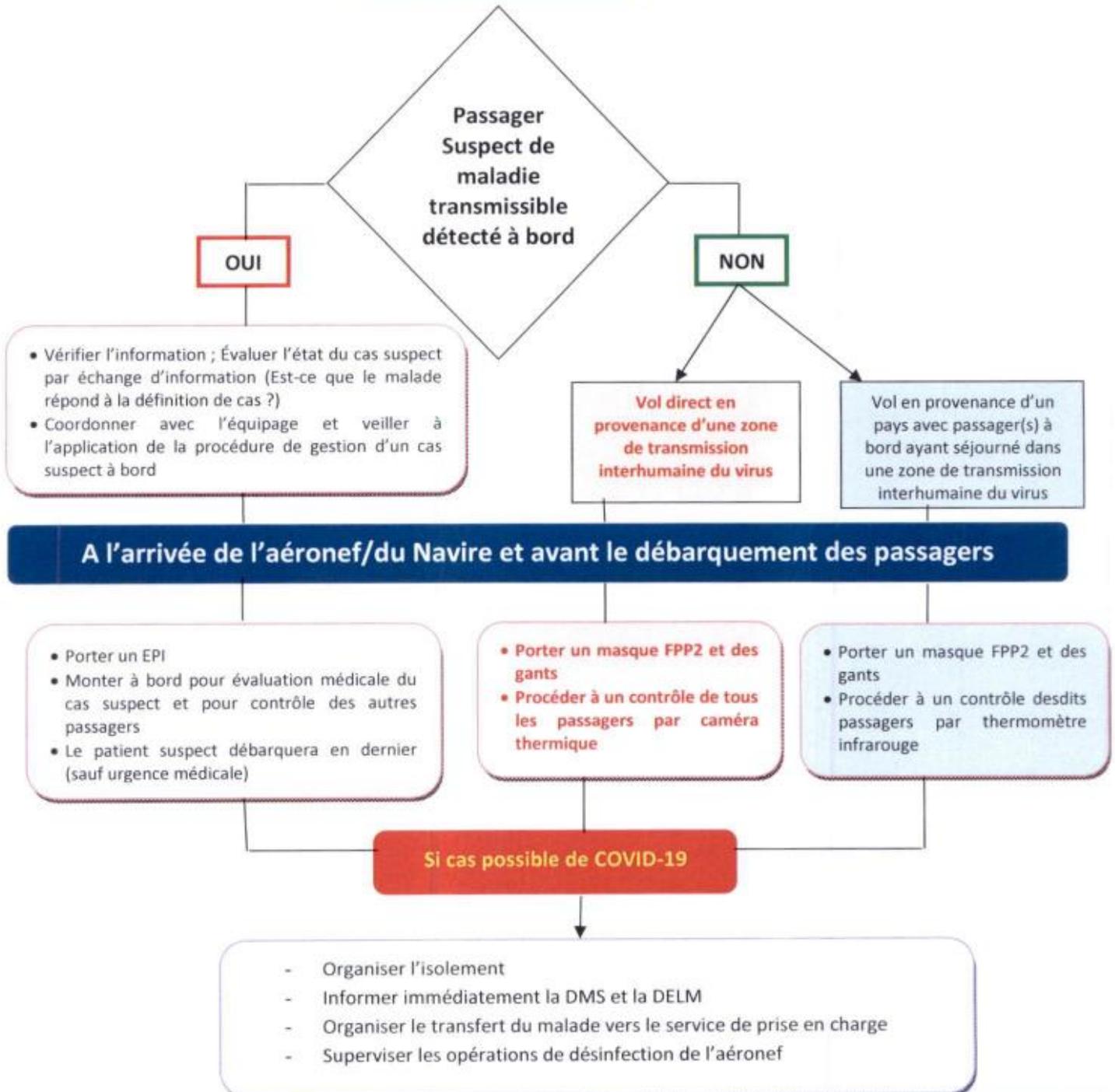




Procédure de veille et de riposte contre le SARS-CoV-2 au niveau des points d'entrée

Version du 26 février 2020



A FAIRE SYSTEMATIQUEMENT, QUELQUE SOIT LA SITUATION

- Veiller au remplissage des formulaires de localisation des passagers et assurer la sauvegarde des listings pour d'éventuels suivis des contacts (d'un cas positif au 2019-nCoV)
- Exiger le remplissage de la partie relative aux questions sanitaires de la déclaration générale de l'aéronef/déclaration maritime de santé